

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N ° 115 – Le 23 février 2009

Mouvement d'action du 19 mars 2009 et Outre mer : Deux communiqués de la confédération CFTC.

Après le sommet social du 18 février 2009, jugé décevant par la CFTC, (le Président de la République n'a notamment pas répondu favorablement à notre demande de mettre fin aux suppressions d'emplois et d'ouvrir des négociations concernant les salaires dans la Fonction Publique), et alors que l'OUTRE- MER souffre d'une grave crise sociale et économique, voici deux communiqués confédéraux.

Le 19 mars, la priorité de la CFTC restera l'emploi

Lundi 23 février, la CFTC confirmera sa participation à la journée de mobilisation du 19 mars.
En effet, le conseil confédéral de la CFTC a considéré que le compte n'y était pas.

Le 19 Mars prochain, la CFTC demandera au gouvernement et aux entreprises de s'engager résolument pour le maintien de l'emploi et contre le développement des emplois précaires, que ceux-ci soient privés ou publics.

La CFTC leur réclamera aussi plus d'engagement social. Elle veut une ouverture immédiate de négociations de branche sur les salaires afin d'obtenir des minima supérieurs au SMIC et une révision générale des grilles salariales stoppant la smicardisation des salariés français.

Pour la CFTC, le gouvernement doit exhorter le patronat français, qui considère que son seul devoir est de faire de l'argent, à renouer les fils d'un dialogue avec les syndicats, notamment par des négociations salariales.

Elle exige que le gouvernement conditionne réellement les exonérations de charges et les diverses aides financières au maintien des emplois dans les entreprises, au refus des délocalisations et à la signature d'accords salariaux ou d'intéressement.

Elle demandera par ailleurs une réforme en profondeur du modèle économique marqué jusqu'à présent par une excessive financiarisation qui fragilise fortement les entreprises. Elle veut que l'on comble le

fossé grandissant entre les salariés de la sous-traitance, ceux des petites sociétés et ceux des grands groupes.

Elle réitère sa demande d'une prime exceptionnelle pour les familles, qui les premières font les frais de la situation. Cette prime serait payable éventuellement en deux mois d'intervalle. Elle serait de 300 euros pour toutes les familles percevant l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), dégressive jusqu' à deux plafonds d'ARS et de 300 euros pour les familles monoparentales sans allocation aujourd'hui.

Jacques Voisin, Président

OUTRE MER

La CFTC soutient le mouvement

Le Conseil confédéral de la CFTC vient d'écrire au Président de la République, au Premier ministre et au secrétaire d'Etat chargé de l'Outremer pour relayer l'inquiétude de ses adhérents et militants, et plus largement des salariés d'Outremer et de leurs familles.

La CFTC soutient leurs demandes en particulier concernant le pouvoir d'achat, en commençant par une revalorisation des salaires. Elle souhaite que des réponses soient très rapidement trouvées afin d'apaiser la situation et de mettre un terme aux violences.

Le Gouvernement a fait un premier pas dans le sens de la prise en compte des besoins de la population ; espérons qu'il sera suivi d'autres avancées, en particulier de la part des employeurs, et que chacun fera preuve de responsabilité.

Au-delà des réponses rapides qui sont attendues depuis trop longtemps, la CFTC estime qu'un débat plus large doit permettre de réfléchir au modèle économique en vigueur outremer, afin de le faire évoluer vers plus de justice.